

pour le droit à l'inscription ; dans les quartiers pour la régularisation et l'obtention des cartes de travail et de séjour. Cependant ces luttes restent largement méconnues des travailleurs français et elles sont souvent très peu soutenues par les organisations françaises du mouvement ouvrier.



En refusant de demander et de se battre pour l'égalité des droits politiques, y compris le droit de vote, le PC et le PS de manière différenciée, se refusent à défendre les intérêts des immigrés, à lutter de manière conséquente contre le racisme, le chauvinisme, l'inégalité sociale et la division de la classe ouvrière.

L'unité de la classe ouvrière est la réponse à offrir à la division entretenue par le patronat et le gouvernement. Cette unité exige la lutte pour :

- l'égalité des droits ;
- allocations familiales et sécurité sociale, pour les familles restées au pays, etc.
- Economiques :
- à travail égal, salaire égal ;
- Politiques :
- dont le droit de vote et l'abrogation de la loi 1939.
- l'abrogation des mesures Stoléru et le droit au travail pour que les immigrés et leur famille ;
- le libre accès des étudiants étrangers à toutes les facultés .
- l'arrêt des expulsions et du contrôle policier
- l'obtention de la carte de travail et de séjour sur simple demande ;
- l'ouverture des frontières aux immigrés.

6

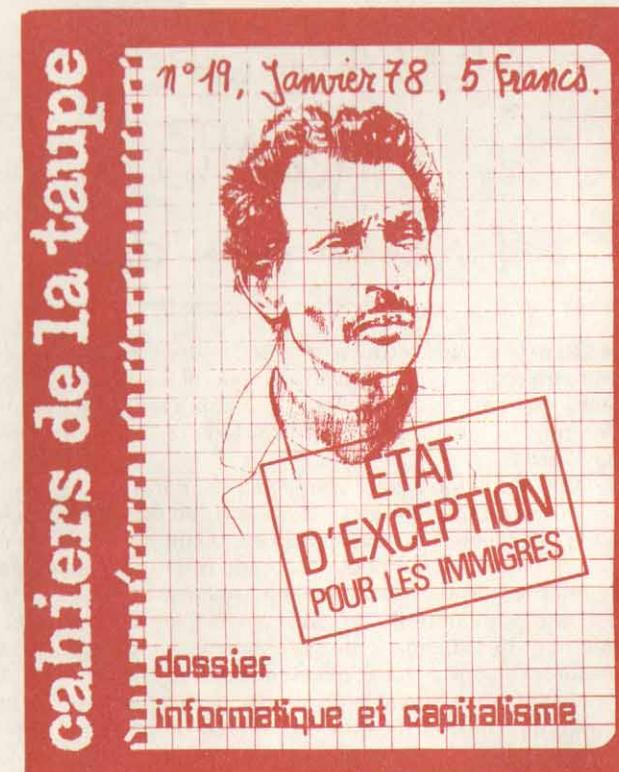
Pour rompre l'isolement dans lequel se trouve l'immigration et ses luttes, il faut que les organisations ouvrières (syndicats, partis, etc.), et les organisations démocratiques (associations de parents d'élèves, syndicats étudiants, groupes femmes, associations de locataires, etc.), connaissent et prennent en charge la lutte pour des revendications spécifiques des immigrés, la lutte contre le racisme, le chauvinisme et l'ensemble des discriminations qui frappent l'immigration.

La lutte contre l'ensemble des inégalités et discriminations qui frappent les immigrés doit être menée avec les organisations autonomes dont se dotent les immigrés pour défendre leurs droits.

La lutte pour l'égalité des droits sociaux et économiques contre les attaques du patronat et du gouvernement est directement liée à la question des droits politiques. En effet, si une partie de la classe ouvrière n'a pas la possibilité de s'organiser librement, de manifester, de s'exprimer dans l'action syndicale, de se prononcer politiquement à travers les élections, c'est toute la classe ouvrière qui est affaiblie dans ses possibilités de lutte contre le patronat et le gouvernement.



7



8